

VISA MODULO DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année
	07	07	2022

AA
MTR
MTM

Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	01	08	2022

Numéro de compte	
4540 33** **** 2000	
Paiement minimum sur les transactions courantes	Nouveau solde courant incluant la mensualité financement Accord D
763,00	25 798,81
+	
Paiement mensualité financement Accord D	Le montant versé sera appliqué à votre solde courant
377,43	
=	
Paiement minimum dû	Montant versé
1 140,43	,

FRANCIS B MORISSETTE
540 RUE JARRY
SAINTE-MADELEINE QC J0H 1S0

DATE DU RELEVÉ Jour 07 Mois 07 Année 2022

Estimation du temps requis pour payer votre solde actuel en entier

Si vous payez seulement votre paiement minimum dû à chaque relevé, vous aurez payé en entier le solde de votre carte de crédit dans 20 années(s) et 2 mois. Détails à la section «Renseignements importants».

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS COURANTES

Solde précédent	24 391,55
Achats / débits	+ 1 644,20
Avances d'argent	+ 1 250,03
Frais de crédit sur achats	+ 222,61
Frais de crédit sur avances d'argent	+ 12,99
Mensualité financement Accord D	+ 377,43
Paiements / crédits	- 2 100,00
Nouveau solde courant	= 25 798,81

Limite de crédit disponible : 80
Limite de crédit autorisée : 26 000

Taux d'intérêt
annuel 10,90 %

Voir Sommaire des transactions financement Accord D

Date d'échéance : Jour 01 Mois 08 Année 2022

S.V.P. versez le paiement minimum dû ou un montant plus élevé.

Paiement minimum dû :

Paiement minimum sur les transactions courantes	Paiement mensualité financement Accord D	Montant en souffrance	Paiement minimum dû
763,00	377,43	0,00	1 140,43

Informations relatives au solde total de votre compte :

Nouveau solde courant	Solde financement Accord D	Solde total incluant le solde financement Accord D
25 798,81	14 770,46	40 569,27

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Transactions effectuées avec la carte de : FRANCIS B MORISSETTE				Carte : 4540 33** **** 2075	
Date de transaction	Date d'inscription	Numéro de transaction	Description	Montant	
J M	J M				
07 06	07 06	001	AMZN Mktp CA*DF62C7NU3 WWW.AMAZON.CAON	10,34	
07 06	07 06	002	AV.ARGENT - VIR. DECOUVERT 90044-0341166	1,48	
08 06	08 06	003	JEAN COUTU 325 SAINT HYACINTOC	36,96	
09 06	09 06	004	BONJOUR SANTE/ABON BOUCHERVILLE QC	24,03	
09 06	09 06	005	PALMIER GLACE SAINT-HYACINTOC	8,91	
09 06	09 06	006	AV.ARGENT - VIR. DECOUVERT 90044-0341166	187,81	
10 06	10 06	007	PROVIGO MARIEVILLE #71 MARIEVILLE QC	65,76	
13 06	13 06	008	AV.ARGENT - VIR. DECOUVERT 90044-0341166	208,19	
14 06	14 06	009	Amazon.ca*538QD8WC3 AMAZON.CA ON	34,94	

Numéro de compte

4540 33** **** 2000

Date du relevé	Jour	Mois	Année
07	07	2022	

FRANCIS B MORISSETTE
540 RUE JARRY
SAINTE-MADELEINE QC J0H 1S0

DATE DU RELEVÉ Jour 07 Mois 07 Année 2022

Transactions effectuées avec la carte de : FRANCIS B MORISSETTE				Carte : 4540 33** **** 2075		
Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
14	06	14	06	010	AMZN Mktp CA*XF4KX9SD3 WWW.AMAZON.CAON	24,89
14	06	14	06	011	AV.ARGENT - VIR. DECOUVERT 90044-0341166	200,00
15	06	15	06	012	COUCHE-TARD # 1288 ST-HYACINTHE QC	14,48
15	06	15	06	013	AV.ARGENT - VIR. DECOUVERT 90044-0341166	40,83
16	06	16	06	014	CREVIER 43287 MARIEVILLE QC	19,14
17	06	17	06	015	JEAN COUTU 325 SAINT HYACINTQC	26,97
17	06	17	06	016	CREVIER 43296 SAINT HYACINTQC	30,00
17	06	17	06	017	IGA FAMILLE JODOIN #8537 SAINT-HYACINTQC	9,28
21	06	21	06	018	RESTAURANT STE-MADELAINE SAINTE-MADELEQC	24,42
21	06	21	06	019	MAXI #8677 * BELOEIL QC	9,57
22	06	22	06	020	Amazon.ca*HR3M715E3 AMAZON.CA ON	16,06
22	06	22	06	021	MAXI #8693 * CHAMBLY QC	105,23
22	06	22	06	022	Spotify PLC22D1249 Stockholm SE	18,38
22	06	23	06	023	GEEK 2 GEEK (GK2GK) 3053961899 IL 42,99 DOLLAR AMERICAIN TX: 1.331472	57,24
26	06	27	06	024	AMZN Mktp CA*K39IVIVE3 WWW.AMAZON.CAON	75,65
26	06	27	06	025	MAXI #8677 * BELOEIL QC	161,58
27	06	27	06	026	NETFLIX.COM 866-716-0414 ON	24,13
27	06	27	06	027	AMZN Mktp CA*0R2256VM3 WWW.AMAZON.CAON	17,97
28	06	29	06	028	IGA 8357 FARNHAM QC	15,62
29	06	29	06	029	LE CIRCUIT ELECTRIQUE MONTREAL QC	50,00
29	06	29	06	030	LE CIRCUIT ELECTRIQUE MONTREAL QC	50,00
30	06	30	06	031	SHOP SANTE STE-HYANCINTHESAINT-HYACINTQC	30,15
30	06	30	06	032	MAXI ST-HYACINTHE #456 SAINT-HYACINTQC	98,53
01	07	04	07	033	McDonald's 12115 LENNOXVILLE QC	19,59
02	07	04	07	034	McDonald's 40064 MIRABEL QC	12,42
03	07	04	07	035	TIM HORTONS #4009 MARIEVILLE QC	2,57
04	07	04	07	036	AV.ARGENT - VIR. DECOUVERT 90044-0341166	611,72
05	07	05	07	037	METRO 2340 MARIEVILLE MARIEVILLE QC	24,93
06	07	06	07	038	LE CIRCUIT ELECTRIQUE MONTREAL QC	50,00
06	07	06	07	039	CLINIQUE CHIROPRATIQUE SAINT-HYACINTQC	55,00
06	07	06	07	040	CREVIER 43287 MARIEVILLE QC	7,05
07	07	07	07	041	Amazon.ca www.amazon.caON	48,47
07	07	07	07	042	AMZN Mktp CA*VX9BX50A3 WWW.AMAZON.CAON	159,72
Total						2 690,01

Facture de café; 27,85\$

Opérations au compte				4540 33** **** 2000		
Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
17	06	17	06	001	PAIEMENT CAISSE	500,00CR
01	07	04	07	002	PAIEMENT CAISSE	400,00CR
05	07	05	07	003	PAIEMENT CAISSE	600,00CR
07	07	07	07	004	PAIEMENT CAISSE	600,00CR
07	07	07	07	005	ASSURANCE SOLDE DSF PARTICULIER	187,36
07	07	07	07	006	TAXE QC ASS-SOLDE DSF PARTICULIER	16,86
07	07	07	07	007	FRAIS DE CRÉDIT	235,60
07	07	07	07	008	MENSUALITÉ FINANCEMENT ACCORD D	377,43
- Voir Sommaire des transactions FINANCEMENT accord D						

Numéro de compte

4540 33** **** 2000

Date du relevé	Jour	Mois	Année
	07	07	2022

FRANCIS B MORISSETTE
 540 RUE JARRY
 SAINTE-MADELEINE QC J0H 1S0

DATE DU RELEVÉ Jour 07 Mois 07 Année 2022

PROGRAMME DE RÉCOMPENSES - CARTES DESJARDINS

Solde précédent de BONIDOLLARS	BONIDOLLARS accumulés au cours du mois	BONIDOLLARS utilisés au cours du mois	Redressement	Nouveau solde de BONIDOLLARS
36,15	14,40	0,00	0,00	50,55

Date du relevé	Jour	Mois	Année
	07	07	2022

Numéro de compte
4540 33** **** 2000

Présenter une copie de ce relevé pour effectuer un paiement à la caisse/succursale

FRANCIS B MORISSETTE
540 RUE JARRY
SAINTE-MADELEINE QC J0H 1S0

1 - Indiquez le n° du plan		2 - Indiquez le montant de la remise	
Plan n°		,	\$

DATE DU RELEVÉ Jour 07 Mois 07 Année 2022

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS FINANCEMENT ACCORD D

Numéro du plan	Solde précédent / Nouveau financement	Variation sur capital	Mensualité courante			Nouveau solde après paiement
			Capital	Intérêt	Total	
006	15 083,84	0,00	313,38	64,05	377,43	14 770,46
Total	15 083,84	0,00	313,38	64,05	377,43	14 770,46

Seule la partie capital de la mensualité est déduite du solde du plan de financement.

Ce solde ne comprend pas votre mensualité courante

Mensualité reportée au Sommaire des transactions courantes de la page 1

Limite de crédit financement Accord D disponible : 29
Limite de crédit financement Accord D autorisée : 14 800

DESCRIPTION DES PLANS DE FINANCEMENT ACCORD D

Numéro du plan	Type	Montant initial du plan	Date d'inscription			Date d'échéance			Description	Taux d'intérêt annuel
			J	M	A	J	M	A		
006	FRE	20 000,00	26	02	2021	26	02	2026	ACCORD D CAISSE 815-90044SAINT-HYACINTQC	5,00 %

Achats par versements égaux:
- FRE : Financement à remboursements égaux
- VER : Paiements par versements
FPR : Financement à paiement reporté, sans frais de crédit avant la date d'échéance

AVIS IMPORTANT
Nous vous rappelons que votre paiement minimum dû doit nous parvenir au plus tard le 01 août 2022 pour que vous conserviez votre taux d'intérêt annuel de 10,90 %. Si vous omettez d'acquitter ce paiement à cette date, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel de 10,90 %.

AVIS IMPORTANT - RAPPEL
Nous vous rappelons qu'à compter du 1^{er} août prochain , le paiement minimum requis sur le solde total des achats courants, des avances d'argent et des frais de crédit calculés sur ce solde augmentera de 0,5 % chaque année, jusqu'à ce qu'il atteigne 5 % le 1^{er} août 2025 .
Pour plus d'information, consultez le contrat de votre carte de crédit à la clause Paiement minimum requis pour chaque période .

Numéro de compte

4540 33** **** 2000

Date du relevé	Jour	Mois	Année
	07	07	2022

FRANCIS B MORISSETTE
540 RUE JARRY
SAINTE-MADELEINE QC J0H 1S0

DATE DU RELEVÉ Jour 07 Mois 07 Année 2022

AVIS IMPORTANT

Soucieux de vous offrir un programme de récompenses s'adaptant à vos besoins, les changements suivants seront apportés aux règles de participation au programme BONIDOLLARS à compter du **11 octobre 2022**:

- L'offre de cartes-cadeaux s'élargit et comprendra une variété de marques et d'entreprises locales ainsi que des cartes virtuelles.
- L'échange de BONIDOLLARS contre des primes (telles que les petits appareils ménagers), en provenance du catalogue de récompenses BONIDOLLARS, ne sera plus possible.
- Dorénavant, vous ne pourrez plus échanger de BONIDOLLARS contre des cartes-cadeaux si vous ne détenez pas le solde de BONIDOLLARS suffisant pour couvrir la totalité du montant des cartes-cadeaux.

Notez que les autres options pour échanger vos BONIDOLLARS telles que l'échange sur les produits et services financiers, les transactions de restaurant et les voyages sont toujours disponibles.

1 de 3

Numéro de compte

4540 33** **** 2000

Date du relevé	Jour	Mois	Année
	07	07	2022

FRANCIS B MORISSETTE
540 RUE JARRY
SAINTE-MADELEINE QC J0H 1S0

DATE DU RELEVÉ Jour 07 Mois 07 Année 2022

AVIS IMPORTANT

À compter du **11 octobre 2022**, nous apporterons les changements suivants aux règles de participation au programme de récompenses BONIDOLLARS:

- Vous ne pourrez plus échanger des BONIDOLLARS contre des primes (par exemple, de la marchandise) provenant du catalogue de récompenses BONIDOLLARS.
- Vous ne pourrez plus échanger des BONIDOLLARS contre des cartes-cadeaux si vous ne détenez pas le solde de BONIDOLLARS suffisant pour couvrir la totalité du montant de ces cartes-cadeaux.

Ces changements nécessitent d'apporter les modifications suivantes aux **règles de participation au programme de récompenses BONIDOLLARS**, qui font partie intégrante du contrat de votre carte de crédit:

Détail des modifications aux clauses des Règles de participation au programme de récompenses BONIDOLLARS	
Section « 3. ÉCHANGE DE BONIDOLLARS »	
Avant le 11 octobre 2022	À compter du 11 octobre 2022
<p>3.1 Les BONIDOLLARS peuvent être échangés contre des remises sur des voyages (incluant les compagnies de transport aériennes, les aéroports, les locations automobiles, les Hôtels/Motels et resorts, le transport ferroviaire, les lignes de navigation et croisières, les agences de voyages, les propriétés en temps partagés, les terrains caravaning et camping), du transport en commun (incluant les transports de passagers [locaux et de banlieue], taxis, limousines et les lignes d'autobus), des restaurants (incluant les restaurants et les restaurants à service rapide), des activités de divertissement (incluant les productions de théâtre, la billetterie, les groupes de musiques, les orchestres, les attractions touristiques et les expositions, les cinémas, parcs d'attractions, carnivals, cirques, aquariums et événements sportifs), des dons ainsi que des primes, cartes-cadeaux, ou des produits et services financiers Desjardins. Pour obtenir la liste complète des diverses possibilités d'échange, visitez desjardins.com/BONIDOLLARS ou composez le 1 800 363-3380.</p>	<p>3.1 Les BONIDOLLARS peuvent être échangés contre des remises sur des voyages (incluant les compagnies de transport aériennes, les aéroports, les locations automobiles, les Hôtels/Motels et resorts, le transport ferroviaire, les lignes de navigation et croisières, les agences de voyages, les propriétés en temps partagés, les terrains caravaning et camping), du transport en commun (incluant les transports de passagers [locaux et de banlieue], taxis, limousines et les lignes d'autobus), des restaurants (incluant les restaurants et les restaurants à service rapide), des activités de divertissement (incluant les productions de théâtre, la billetterie, les groupes de musique, les orchestres, les attractions touristiques et les expositions, les cinémas, parcs d'attractions, carnivals, cirques, aquariums et événements sportifs), des dons ainsi que des cartes-cadeaux ou des produits et services financiers Desjardins. Pour obtenir la liste complète des diverses possibilités d'échange, visitez desjardins.com/BONIDOLLARS ou composez le 1 800 363-3380.</p>

Numéro de compte

4540 33** **** 2000

Date du relevé	Jour	Mois	Année
	07	07	2022

FRANCIS B MORISSETTE
540 RUE JARRY
SAINTE-MADELEINE QC J0H 1S0

DATE DU RELEVÉ Jour 07 Mois 07 Année 2022

Détail des modifications aux clauses des Règles de participation au programme de récompenses BONIDOLLARS

Section « 3. ÉCHANGE DE BONIDOLLARS »

Avant le 11 octobre 2022	À compter du 11 octobre 2022
<p>3.5 Lors d'une demande d'échange de BONIDOLLARS contre des primes ou des cartes-cadeaux provenant du catalogue de récompenses BONIDOLLARS, l'échange ne pourra être effectué si le solde de BONIDOLLARS est insuffisant pour couvrir la totalité du montant des articles commandés au moment du traitement de la demande, à moins que le détenteur ait choisi de porter le montant manquant sur une carte de crédit de son choix.</p>	<p>3.5 Lors d'une demande d'échange de BONIDOLLARS contre des cartes-cadeaux, l'échange ne pourra être effectué si le solde de BONIDOLLARS est insuffisant pour couvrir la totalité du montant des cartes-cadeaux commandés au moment du traitement de la demande.</p>

IMPORTANT:

Pour les résidents du Québec: vous pouvez refuser les modifications sans pénalité en nous avisant dans les 30 jours suivant le **11 octobre 2022**. Cela mettra toutefois fin au contrat de votre carte de crédit. Vous devrez alors rembourser tout solde existant selon les modalités de votre contrat de carte de crédit en vigueur avant le **11 octobre 2022**.

Pour les résidents hors Québec: lorsque vous vous servez de votre carte le **11 octobre 2022** ou après cette date, par exemple en l'activant, vous acceptez que les modifications indiquées dans cet avis soient apportées au contrat de votre carte de crédit dès le **11 octobre 2022**.

Veuillez noter que vous pouvez mettre fin à votre contrat de carte de crédit en tout temps, sans frais ni pénalité.